



En 2020, les mesures de soutien modèrent l'impact de la baisse d'activité des PME

En 2020, le chiffre d'affaires des petites et moyennes entreprises (PME) baisse de 3,7%. La diminution de la valeur ajoutée est plus marquée (-4,2%) du fait du ralentissement de la production, contrairement à 2009 lorsque la baisse du chiffre d'affaires de 5,4% n'avait entraîné qu'une baisse de 3,7% de la valeur ajoutée. Grâce à l'ajustement de leurs dépenses et aux mesures de soutien sans précédent, le taux de marge des PME ne s'est contracté que de 0,3 point.

Les restrictions sanitaires affectent de façon inégale les PME, y compris dans un même secteur. Le chiffre d'affaires des commerces de biens d'équipement a même progressé en 2020. Les rentabilités économique et financière diminuent sensiblement et la structure financière se dégrade en raison de la hausse de l'endettement brut. Le recours aux prêts garantis par l'État (PGE) compense les pertes de trésorerie d'exploitation et permet la constitution d'une épargne de précaution.

Maïté GRAIGNON, Abel MÉRÉBIER

Direction des Entreprises

Observatoire des entreprises

Codes JEL

E22, E23,

G30,

G33, L25

Les auteurs remercient Franck Lemaire pour son assistance.

- 3,7%

la baisse du chiffre d'affaires des PME en 2020

+ 9%

l'augmentation du taux d'endettement brut

+ 4,4%

l'augmentation de la trésorerie nette

Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des PME

(en %)

— Chiffre d'affaires — Valeur ajoutée



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).



Cet article analyse la situation économique et financière des petites et moyennes entreprises (PME) en 2020, en mobilisant la base des comptes sociaux du Fichier bancaire des entreprises (FIBEN) de la Banque de France. L'étude est réalisée à partir d'un échantillon de 185 956 bilans de PME ¹.

1 L'activité des PME se contracte en 2020, de façon moindre qu'en 2009

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée diminuent dans la plupart des secteurs

L'épidémie de Covid-19, qui s'est déclarée en 2019, n'a affecté directement l'économie française qu'en 2020. Le chiffre d'affaires des PME a baissé de 3,7% et la valeur ajoutée de 4,2% en 2020 ², alors que leurs croissances respectives étaient de + 5,1% et + 4,7% en 2019 (cf. graphique 1).

Le ralentissement de l'activité en 2020 s'inscrit néanmoins en deçà de celui de 2009 où, à la suite de la crise des *subprimes* de 2008, le chiffre d'affaires des PME s'était contracté de 5,4% et la valeur ajoutée de 3,7% (cf. encadré 1). Cette résistance face à un choc majeur s'explique par la mise en œuvre de dispositifs de soutien sans précédent, mais aussi par le

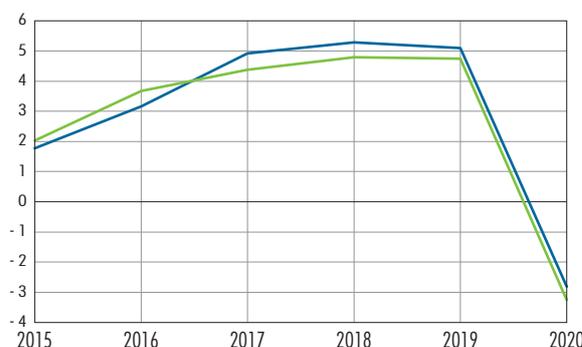
fait que les PME ont abordé cette crise avec une bonne structure financière ³.

La baisse du chiffre d'affaires est particulièrement marquée dans les secteurs des conseils et services aux entreprises (- 7,3%) et de l'industrie manufacturière (- 5,9%) [cf. tableau 1]. Le secteur de la construction connaît une baisse de son chiffre d'affaires de 4,9% en 2020, contre une croissance de + 8,3% en 2019, et sa valeur ajoutée diminue de 5,1% en 2020 alors qu'elle progressait de 7,3% en 2019.

G1 Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des PME

(en %)

— Chiffre d'affaires — Valeur ajoutée



Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

T1 Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des PME, par secteur d'activité

(en %)

	Répartition	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée				
		Taux de croissance					Taux de croissance				
		2020	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019
Ensemble des PME	100,0	3,2	4,9	5,3	5,1	-3,7	3,7	4,4	4,8	4,7	-4,2
dont principaux secteurs :											
Industrie manufacturière	16,8	2,8	4,8	4,5	3,1	-5,9	3,5	3,7	3,7	2,8	-6,0
Construction	11,5	2,6	5,6	6,0	8,3	-4,9	2,1	4,3	4,9	7,3	-5,1
Commerce	48,5	2,9	4,2	4,6	4,3	-1,0	3,5	3,6	4,0	3,5	0,9
Transports et entreposage	4,0	2,1	6,1	7,1	4,7	-4,9	3,7	3,7	4,7	4,6	-5,5
Conseils et services aux entreprises	8,3	6,1	6,9	7,5	8,0	-7,3	5,4	6,2	7,1	6,5	-4,9

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Les variations sont calculées sur un échantillon de PME dont les bilans sont présents dans FIBEN pour deux exercices consécutifs (population cylindrique). Les entrées et sorties de l'échantillon dues à des absorptions, des défaillances ou des créations d'entreprises ne sont donc pas prises en compte. La taille et le secteur retenus sont ceux de l'année N-1, quelle que soit la situation de l'entreprise l'année N.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

1 Les PME sont les petites et moyennes entreprises ayant un effectif de moins de 250 personnes et un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros.

2 La baisse de la valeur ajoutée plus rapide que celle du chiffre d'affaires s'explique par la diminution de la production en 2020 (cf. encadré 1). En effet, le chiffre d'affaires est calculé sur la production vendue uniquement, alors que la valeur ajoutée prend en compte les productions immobilisée et stockée.

3 Cf. Maïté Graignon (2020).



ENCADRÉ 1

La baisse de la production en 2020 (- 5,9%) est légèrement inférieure à celle de 2009 (- 6,2%)

La baisse de la production pour l'ensemble des PME s'établit à - 5,9% en 2020, contre - 6,2% en 2009, alors que la croissance se renforçait de façon continue depuis 2013 (cf. graphique).

Pour les PME filiales de sociétés étrangères, la baisse en 2020 n'est que de - 7,5%, contre - 10,7% en 2009. Les PME mono-unités légales accusent une baisse de la production légèrement inférieure, avec - 4,9% en 2020, contre - 5,1% en 2009. La diminution de la production pour les PME multi-unités légales est semblable sur les deux années, à - 6,2%.

Pour autant, plus que la taille ou l'organisation en groupe, le secteur d'activité est un déterminant important de la baisse d'activité, en lien avec des restrictions sanitaires qui n'ont pas affecté toutes les entreprises à l'identique (dans le cas des sous-secteurs du commerce, par exemple).

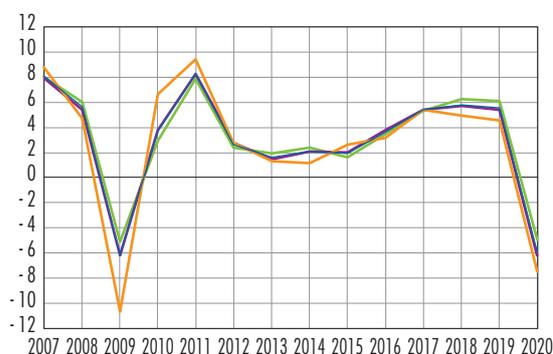
Après la crise de 2008 et l'effondrement de la production en 2009, deux ans ont été nécessaires pour retrouver le niveau de production d'avant crise. Et après le ralentissement qui a suivi, de 2011 à 2013, six années de redressement continu n'ont pas suffi à retrouver le niveau de 2011.

Étant d'origine sanitaire, la crise actuelle n'est pas assimilable aux crises économiques habituelles. La vigueur de la reprise actuelle semble conforter ce point de vue. À court terme néanmoins, après l'ajustement des stocks opéré en 2020, les entreprises sont en difficulté pour répondre à la demande et il en résulte des tensions sur les délais d'approvisionnement et sur les prix. Certains de ces aspects ne seront que conjoncturels, mais le nouveau contexte sanitaire pourrait toutefois avoir des effets persistants à long terme (comme dans l'aéronautique).

Évolution de la production des PME françaises

(en %)

— Ensemble des PME — PME multi-unités légales
— PME mono-unités légales — PME filiales de sociétés étrangères



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

Le secteur du commerce tire son épingle du jeu avec une baisse de seulement 1,0% de son chiffre d'affaires, accompagnée d'une croissance de + 0,9% de sa valeur ajoutée. Dans ce secteur, en effet, la contraction de certaines activités (commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, par exemple) est compensée par l'expansion d'autres activités, telles que les commerces de détail spécialisés dans certains équipements (cf. graphique 2 *infra*).

La part des exportations fléchit légèrement

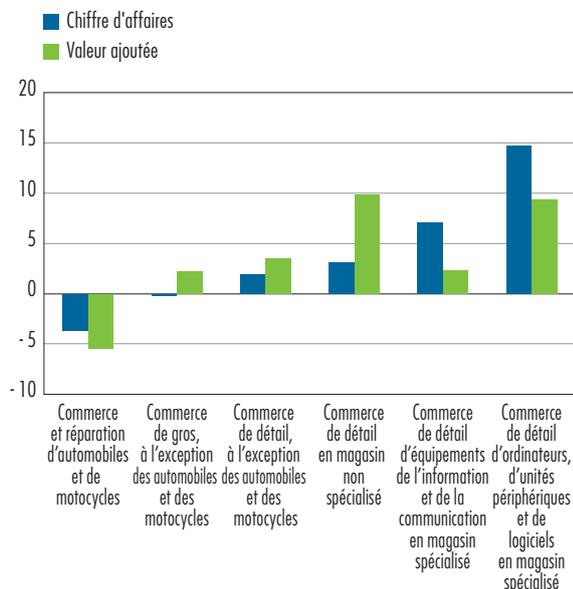
La chronologie des différentes vagues de la pandémie à travers le monde conduit à s'interroger sur les performances des PME françaises à l'exportation. De ce point de vue, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation fléchit de 9,6% en 2019 à 9,2% en 2020 pour l'ensemble des PME, de 7,5% à 7,2% pour les PME multi-unités légales⁴ et de 7,2% à 6,7% pour les PME mono-unités légales.

⁴ Les PME multi-unités légales sont composées d'un ensemble d'unités légales dépendant d'une tête de groupe française ou étrangère. Lorsqu'une PME se compose de plusieurs unités légales (elle est alors qualifiée de PME « multi-unités légales »), les comptes sociaux des unités légales qui la composent sont agrégés pour définir l'« entreprise » (cf. annexe 2), en sorte qu'elles constituent de petits groupes informels. Les groupes informels s'entendent comme un ensemble d'entreprises ayant des liens économiques ou financiers, qui n'est pas soumis à l'établissement de comptes consolidés.



G2 Variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée dans certains secteurs du commerce

(en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

Les PME filiales de sociétés étrangères, par nature plus tournées vers l'extérieur, réalisent plus du quart de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Leur taux d'exportation est quasi stable, de 26,1 % en 2019 à 25,9 % en 2020.

Les besoins en fonds de roulement diminuent fortement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente pour une entreprise le montant qu'elle doit financer pour couvrir les besoins inhérents à son cycle d'exploitation

et à ses emplois courants. Il est le résultat de décalages de flux de trésorerie entre les encaissements et les décaissements liés à son activité opérationnelle.

Les mesures de restriction d'activité – et notamment de confinement – entraînent des baisses instantanées de chiffre d'affaires et créent ainsi des besoins de financement. Or, en 2020, le BFR des PME françaises et plus particulièrement sa principale composante, le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE), baissent significativement, plus que le chiffre d'affaires (respectivement – 8,4 % et – 4,7 %, contre – 3,7 % pour le chiffre d'affaires – cf. tableau 2).

Cette situation est commune à la quasi-totalité des principaux secteurs. Néanmoins, la baisse reste moins marquée dans les secteurs les plus importants de l'échantillon, comme le commerce et l'industrie manufacturière, dont les poids, en matière de BFR, sont de respectivement 45,5 % et 34,8 %.

Chacune des trois composantes du BFR, soit le crédit interentreprises, le financement des stocks et le solde des créances et dettes fiscales et sociales, contribuent à la réduction du BFRE. Les délais de règlement des fournisseurs lors du premier confinement en 2020 se sont allongés, se traduisant par une augmentation relative des dettes fournisseurs. Une enquête de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) indique que lors du premier confinement, en avril, 36 % d'entre elles reportaient le paiement pour une partie des factures et 16 % reportaient le paiement de l'ensemble des factures ⁵.

T2 Variation des besoins en fonds de roulement des PME

(en %)

	Répartition du BFRE		Variation du BFRE			Variation du BFR			
	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Ensemble des PME	100,0	5,1	11,8	4,2	- 4,7	7,2	12,4	- 0,2	- 8,4
dont principaux secteurs :									
Industrie manufacturière	34,8	4,9	10,5	1,2	- 3,2	5,8	10,3	- 1,9	- 3,7
Construction	45,5	5,9	10,2	5,7	- 2,1	5,8	11,0	1,9	- 4,1
Commerce	11,1	6,2	11,5	8,1	- 4,1	7,2	12,2	1,4	- 7,7
Transports et entreposage	0,7	9,7	20,6	- 5,5	- 46,5	8,2	0,1	- 16,0	- 44,8
Conseils et services aux entreprises	4,0	6,3	28,2	6,7	- 24,6	11,2	27,0	- 12,3	- 123,0

Champ et note : Cf. tableau 1.

BFRE : besoin en fonds de roulement d'exploitation ; BFR : besoin en fonds de roulement.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

⁵ Cf. Banque de France (2021), *Rapport annuel 2020 de l'Observatoire des délais de paiement*, p. 40 (à paraître).



Dans le même temps, l'ajustement des stocks a permis de réduire le besoin de financement. Enfin, les dispositifs de soutien permettant de différer le règlement de charges fiscales et sociales sont également venus jouer dans le même sens.

2 Les dispositifs de soutien limitent, comparativement à 2009, la baisse du taux de marge et des rentabilités

Les évolutions de taux de marge diffèrent selon les secteurs et les types d'entreprise

Les mesures d'indemnisation de l'activité partielle ont permis de réduire les charges de personnel face à la chute d'activité, sans entraîner d'ajustement majeur de l'emploi comme on peut l'observer lors de crises économiques classiques. Néanmoins, les PME ont fortement réduit leur recours au personnel extérieur (cf. tableau 3).

En dépit de ces mesures, doublées des dispositifs de soutien de leur chiffre d'affaires (comme le fonds de solidarité), l'excédent brut d'exploitation (EBE) baisse plus (- 5,5%) que la valeur ajoutée (- 4,2%).

Il en résulte une baisse limitée du taux de marge – rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée (VA) –, de 0,3 point. Les baisses de taux de marge sont plus importantes dans certains secteurs, comme celui des conseils et services aux entreprises ou bien celui de la construction (cf. graphiques 3a et 3b). En revanche, dans le commerce au niveau agrégé, le taux de marge augmente de 1,7 point du fait du quasi-maintien de l'activité dans ce secteur et des dispositifs de soutien venus réduire les charges salariales.

T3 Évolution des charges de personnel

(taux de croissance, en %)

	Ensemble des PME			
	2017	2018	2019	2020
Valeur ajoutée	4,4	4,8	4,7	- 4,2
Charges de personnel	4,4	5,4	4,5	- 3,6
dont charges de personnel extérieur	10,5	8,9	8,2	- 8,7
Impôts sur la production	3,9	7,0	- 0,6	- 0,8
Excédent brut d'exploitation (EBE)	4,5	2,3	6,2	- 5,5

Champ et note : Cf. tableau 1.

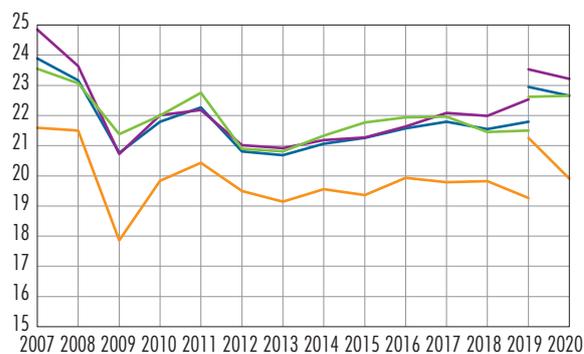
Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

G3 Évolution du taux de marge

(en %)

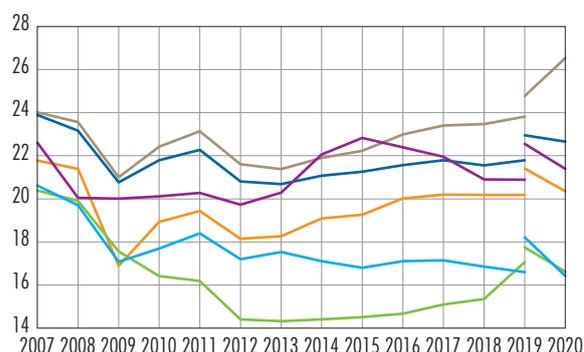
a) Par type de PME

— Ensemble des PME — PME multi-unités légales
— PME mono-unités légales — PME filiales de sociétés étrangères



b) Par secteur d'activité

— Ensemble des PME — Industrie manufacturière
— Construction — Commerce
— Transports et entreposage — Conseils et services aux entreprises



Champ et note : cf. tableau 1.

Le taux de marge est défini comme le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

Les rentabilités économique et financière des PME se dégradent sensiblement

La rentabilité économique mesure l'efficacité de l'appareil productif des PME en rapportant l'excédent net d'exploitation (ENE) au capital d'exploitation (actif économique). Elle diminue en 2020, quel que soit le type de PME (cf. graphique 4a *infra*). Pour l'ensemble des PME, la baisse est de 0,8 point.

En dépit du faible coût de la dette bancaire – malgré les conditions de taux « à prix coûtant » associées aux prêts garantis par l'État (PGE) –, la baisse de la

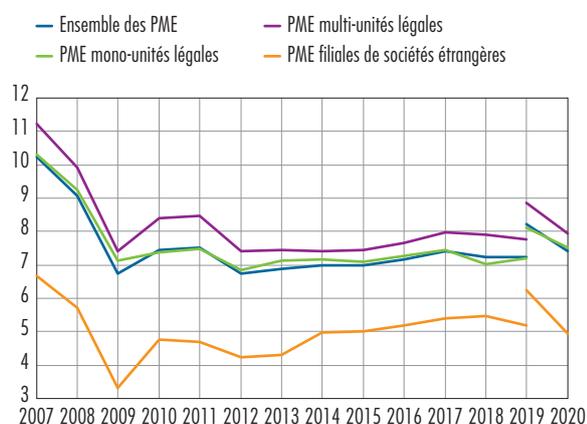


rentabilité économique et le poids de la dette entraînent la baisse de la rentabilité financière (qui mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires en rapportant la capacité d'autofinancement aux capitaux propres). La rentabilité financière baisse de 1,7 point pour l'ensemble des PME (cf. graphique 4b).

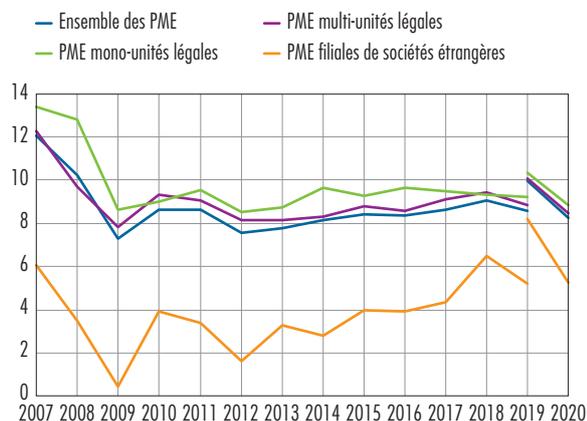
G4 Rentabilités économique et financière des PME

(en %)

a) Rentabilité économique (excédent net d'exploitation/capital d'exploitation)



b) Rentabilité financière (capacité nette d'autofinancement/capitaux propres)



Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

3 La distribution du revenu global, moins importante qu'en 2019, ne permet pas d'éviter la baisse de l'autofinancement et de l'investissement

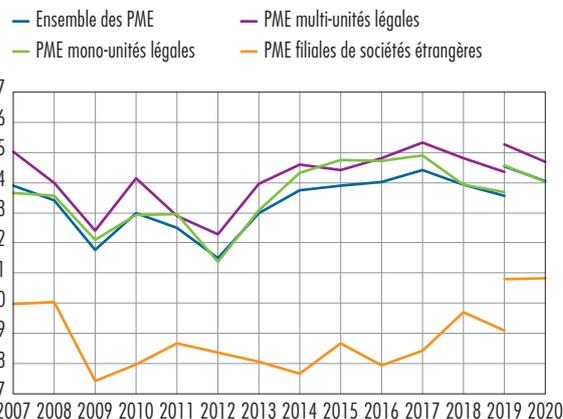
En 2020, la contraction du revenu global provoque une baisse de l'autofinancement. La réduction du coût de la dette et les dispositifs de soutien visant à réduire les charges de personnel et alléger la charge fiscale permettent de réduire les versements de revenus. S'y ajoutent des versements de dividendes moins importants que les années passées, ce qui était par ailleurs une condition d'accès à certains dispositifs (cf. tableau 4).

Pour autant, cet ensemble de mesures ne permet pas aux PME de maintenir leur autofinancement, qui baisse de 6,7%.

Au total, le taux d'épargne, mesuré comme la part de l'autofinancement dans le revenu global (cf. graphique 5) est en légère baisse en 2020, de l'ordre de 0,5 point pour toutes les catégories de PME, hormis pour les PME filiales de sociétés étrangères (pour lesquelles il reste stable).

G5 Taux d'épargne des PME, par structure d'entreprise

(en %)



Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

T4 Évolution du revenu global et de sa distribution par bénéficiaire

(taux de croissance, en %)

	Revenu global	État	Prêteurs	Dividendes	Charges de personnel	Participation	Autofinancement
2018/2017	5,4	5,3	2,4	20,9	5,4	8,6	- 1,1
2019/2018	4,3	5,9	- 2,9	9,9	4,5	21,3	0,9
2020/2019	- 3,5	- 0,7	- 5,8	1,4	- 3,6	1,2	- 6,7

Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).



Le recul de l'autofinancement contraint les PME à réduire leurs investissements

L'investissement des PME françaises baisse en 2020, avec un taux de croissance de -14,8% (cf. tableau 5). Par essence, les investissements ont des cycles longs, supérieurs à un an, aussi cette baisse ne saurait caractériser un signe de fragilité en soi puisque les PME ont dû réduire leurs investissements en 2020 face au choc d'activité et dans un contexte de reprise encore très incertain.

Dans le commerce, secteur qui concerne plus de 20% de l'investissement global des PME, l'investissement diminue de 12,7%.

Le secteur de l'industrie manufacturière, représentant plus de 19% de l'investissement global, connaît également une forte baisse (-9%). C'est également le cas du secteur des transports et entreposage (-12,9%) ou encore du secteur des conseils et services aux entreprises (-7,4%). En revanche, la baisse est moins marquée dans le secteur de la construction (-2,8%).

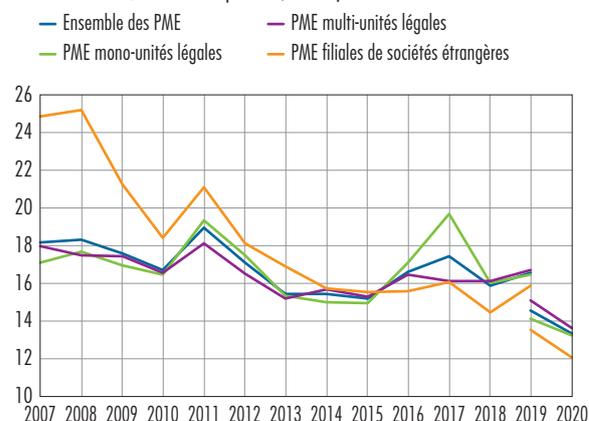
Le taux d'investissement diminue fortement en 2020

Le taux d'investissement est calculé comme le rapport entre le montant des investissements d'exploitation sur un exercice et la valeur ajoutée créée par l'activité des entreprises au cours de cet exercice. Il permet de connaître le pourcentage de la richesse consacré à l'investissement.

Il diminue pour tous les types de PME, du fait d'un recul de l'investissement supérieur à celui de la valeur ajoutée (cf. graphique 6).

G6 Part de la valeur ajoutée consacrée à l'investissement

(investissement / valeur ajoutée, en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

4 Les flux de financement sont portés par l'endettement

Les capitaux propres des PME continuent de se consolider, malgré la crise

Les PME françaises enregistrent une nouvelle hausse de leurs capitaux propres, de 4,9% en 2020, malgré les résultats négatifs de l'année (-0,8%). Cette hausse s'explique par les résultats de l'exercice antérieur mis en réserves ou en report à nouveau (cf. graphique 7 *infra*). Les versements moins importants de dividendes en 2020 relatifs au résultat de 2019 permettent en effet de conserver ces fonds dans l'entreprise.

Toutefois, les résultats négatifs de l'année, la moindre progression du capital, des primes d'émission ou des subventions expliquent le léger tassement du rythme d'augmentation des capitaux propres par rapport à 2019.

T5 Variation de l'investissement des PME, par secteur (2013-2020)

(en %)

	Répartition				Investissement					
	2020	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Ensemble des PME	100,0	-10,3	-3,4	-4,1	7,1	5,7	-9,3	1,1	-14,8	
dont : Industrie manufacturière	19,6	-7,1	8,9	-0,2	4,8	6,0	-1,6	3,4	-9,0	
Construction	9,7	-16,2	-4,2	-6,6	11,2	4,2	4,4	6,3	-2,8	
Commerce	20,0	-14,7	-4,5	-6,1	1,1	-6,9	-2,7	-1,3	-12,7	
Transports et entreposage	9,1	-6,9	0,9	4,8	10,2	8,7	3,9	-2,5	-12,9	
Conseils et services aux entreprises	11,0	3,8	-8,4	-2,7	11,3	8,2	7,9	-0,7	-7,4	

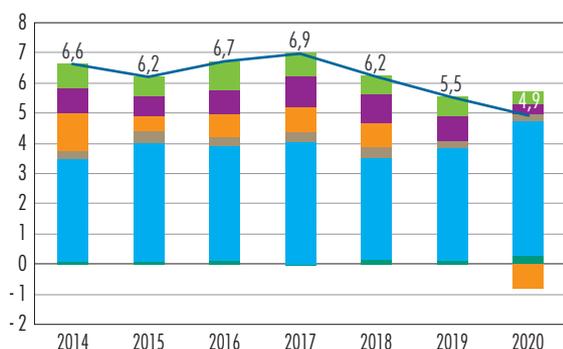
Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).



G7 Répartition de la variation des capitaux propres

(en % de la variation)

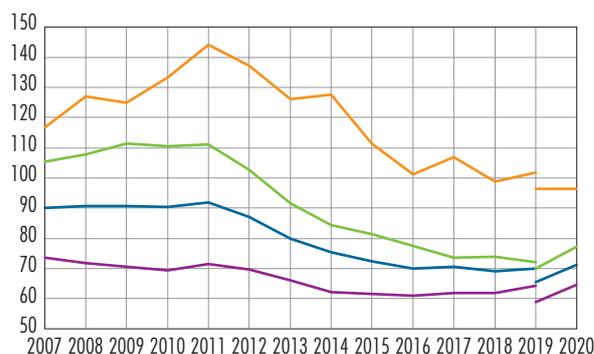


Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

G8 Levier financier des PME

(en %)



Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

L'endettement bancaire brut des PME augmente fortement

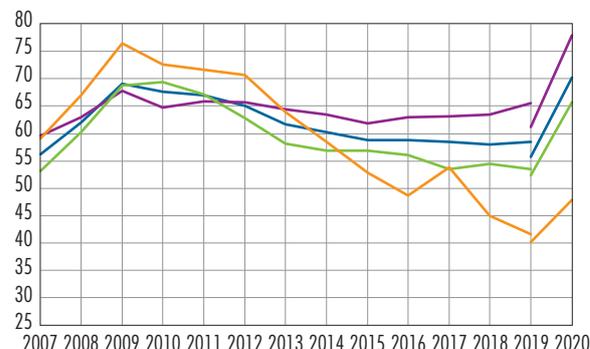
Le levier financier, qui rapporte l'endettement financier aux capitaux propres, en repli quasi constant depuis 2011, augmente sensiblement en 2020 hormis pour les PME filiales d'une société étrangère. Il augmente de 5,6 points pour l'ensemble des PME, de 7,3 points pour les PME mono-unités légales et de 5,8 points pour les PME multi-unités légales (cf. graphique 8).

La part de la valeur ajoutée consacrée à l'endettement bancaire et obligataire des PME augmente sensiblement en 2020 pour tous les types de PME, du fait de l'augmentation de la dette bancaire et obligataire ainsi que de la baisse de la valeur ajoutée. Le ratio augmente de 15 points pour l'ensemble des PME, de 13 points pour les PME mono-unités légales, de 17 points pour les PME multi-unités légales et de 8 points pour les PME filiales d'une société étrangère (cf. graphique 9).

Comme anticipé l'année dernière, le recours des PME aux prêts garantis par l'État (PGE) met fin à la tendance baissière de la part des dettes bancaires et obligataires dans l'endettement financier, qui avait débuté après la crise financière de 2008.

G9 Part de la valeur ajoutée consacrée à l'endettement bancaire et obligataire

(en %)



Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

Ainsi la part de l'endettement bancaire augmente fortement, de 6,5 points (cf. graphique 10 *infra*).

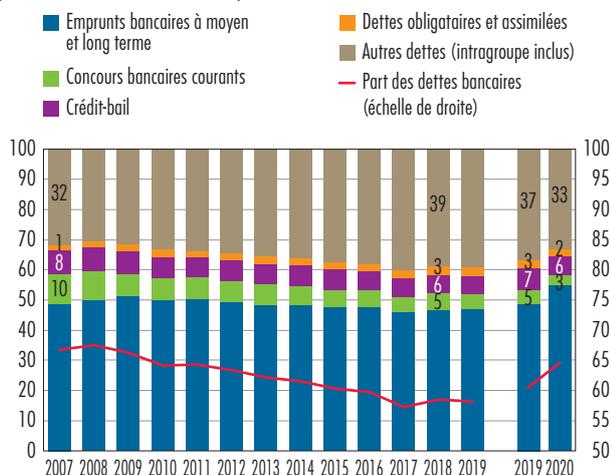
Cette hausse s'effectue essentiellement au détriment de la part des autres dettes⁶. La part de l'obligataire reste faible et celle du crédit-bail constante autour de 6 % des encours.

⁶ Les autres dettes incluent les avances conditionnées et les emprunts et dettes financières divers, y compris l'ensemble des avances et prêts accordés par les entreprises du même groupe ou les associés.



G10 Composantes de l'endettement financier des PME

(en % du total des encours)



Champ et note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

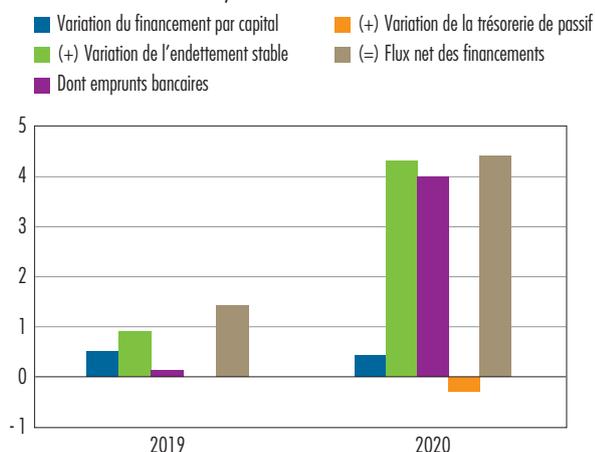
5 Les PME constituent une trésorerie de précaution

Les flux de financement d'exploitation, les économies de dépenses, la consolidation des capitaux propres et le recours à l'endettement engendrent une très forte hausse des flux de financement (cf. graphique 11).

La principale contribution vient des emprunts bancaires souscrits par les PME dans le cadre des PGE mis en place pour soutenir les entreprises dans le contexte de la lutte contre la crise de la Covid-19.

G11 Les flux de financement des PME

(en % du chiffre d'affaires)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

ENCADRÉ 2

Trésorerie, liquidité, solvabilité

L'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) représente la trésorerie engendrée par l'activité d'exploitation de l'entreprise (opérations liées au cycle d'exploitation au cours de l'exercice). Il permet de prévenir les risques de défaillances.

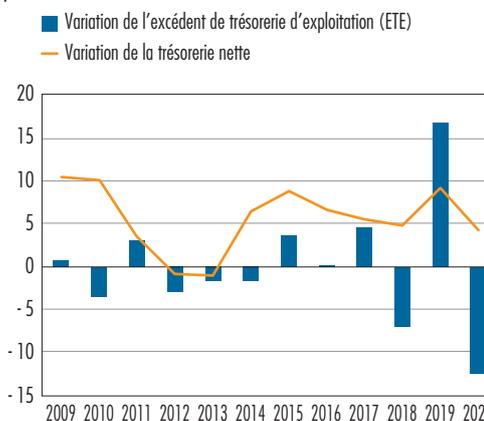
Un ETE négatif traduit une situation critique et une rentabilité insuffisante puisque le flux net de trésorerie dégagé par l'exploitation ne suffit pas à financer la variation du BFR (besoin en fonds de roulement).

L'ETE s'obtient à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE) en année N, diminué de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE (N) - BFRE (N-1)). C'est ainsi que pour l'année 2020, nous obtenons pour l'échantillon en base en juin 2021 une baisse notable de l'ETE (cf. graphique).

Néanmoins, la trésorerie nette, soit la différence entre le fonds de roulement net global (FRNG) et le besoin en fonds de roulement (BFR, est en augmentation de + 4,4% grâce à l'apport des emprunts contractés principalement au titre du prêt garanti par l'État (PGE). L'effet des PGE vient donc contrecarrer une situation très obérée de l'ETE.

Variation de l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) et de la trésorerie nette

(en %)



Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021)



Le recours à l'emprunt comble le déficit d'excédent de trésorerie d'exploitation, mais il va bien au-delà et constitue une réserve de trésorerie nette importante, en hausse de + 4,4% en 2020 par rapport à 2019 (cf. encadré 2 *supra*).

Le constat sur l'endettement doit donc être nuancé. En effet, dans un contexte d'incertitude, les PME ont réduit leurs dépenses tout en maintenant ou consolidant considérablement leur trésorerie, un phénomène déjà mis en évidence sur un sous-échantillon de PME confrontées à la crise sanitaire (Lemaire *et al.*, 2021). Si le ratio de levier brut a augmenté entre 2019 et 2020 (+ 6,3 points

de pourcentage), en termes nets, le ratio de levier a baissé au niveau agrégé (- 5,1 points de pourcentage).

Plus généralement, l'exercice mené ici recouvre des situations individuelles très contrastées entre entreprises, au sein même des secteurs considérés dans l'analyse. Si dans l'ensemble, les PME ont bien résisté à la crise, il n'en reste pas moins que certaines d'entre elles devront faire l'objet d'un suivi particulier en sortie de crise (Doucinet *et al.*, 2021), dans un contexte marqué par l'incertitude sur l'évolution de l'épidémie. C'est tout l'objet du dispositif national d'accompagnement des entreprises en sortie de crise, dont la Banque de France est signataire.

Bibliographie

Banque de France (2021)

Rapport annuel 2020 de l'Observatoire des délais de paiement, à paraître.

Doucinet (V.), Ly (D.) et Torre (G.) (2021)

« L'impact différencié de la crise sur la situation financière des entreprises », *Bloc-notes Éco*, billet n° 219, Banque de France, juin.

[Consulter le billet](#)

Graignon (M.) (2020)

« Les PME ont abordé la crise de la Covid-19 avec une structure financière renforcée », *Bulletin de la Banque de France*, n° 232/1, novembre-décembre.

[Télécharger le document](#)

Lemaire (F.), Py (L.), Villetelle (J.-P.) et Vinas (F.) (2021)

« Crise sanitaire : quel impact sur l'endettement des PME ? », *Bloc-notes Éco*, billet n° 224, Banque de France, juillet.

[Consulter le billet](#)



Annexe 1

Les données FIBEN

La base des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont collectés via les succursales de la Banque de France. Les unités concernées représentent un tiers des sociétés imposées au bénéfice industriel et commercial ou au bénéfice réel normal (BIC-BRN). La collecte couvre toutes les entreprises exerçant leur activité sur le territoire français et dont le chiffre d'affaires excède 750 000 euros. Le taux de couverture en matière d'effectifs dépasse 75 % dans la plupart des secteurs et 80 % dans le commerce et l'industrie.

Champ retenu pour l'analyse des comptes sociaux

Ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs NAF « KZ » (activités financières, hors holdings) et O (administration).

Les principaux ratios utilisés

La méthode d'analyse financière et la définition des ratios utilisés est disponible sous le lien suivant : <https://www.banque-france.fr/statistiques/acces-aux-series/methodologies>

Les liens financiers

La Banque de France recense les liens financiers et suit le pourcentage de détention du capital par d'autres entreprises, selon que le détenteur est lui-même une société non financière (y compris une holding), une institution financière (banque, OPCVM, société d'assurance), une personne physique (particulier ou salarié), l'État ou encore une entreprise non résidente. Une distinction est opérée entre les entreprises indépendantes et celles appartenant à un groupe, petit ou grand.

La Centrale des risques

La Centrale des risques recense chaque mois les crédits consentis par les établissements de crédit à chacun de leurs clients au-delà d'un seuil de référence (25 000 euros depuis janvier 2006). Les encours recensés sont regroupés en « crédits mobilisés » (les concours utilisés) et « crédits mobilisables » (les concours disponibles). Les crédits mobilisés comprennent : les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés.



Annexe 2

La définition des PME dans FIBEN

Attribution des tailles et des secteurs d'activité pour l'analyse des comptes sociaux des PME : le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (LME) de décembre 2008 définit la notion statistique d'entreprise¹. Il précise, dans la continuité des définitions de la Commission européenne, les catégories de taille d'entreprise et les critères permettant de les déterminer. Ces derniers sont au nombre de quatre : les effectifs, le chiffre d'affaires (CA), le total de bilan des unités légales, et les liens financiers les reliant. Les trois premiers critères sont appréciés pour chaque « entreprise », entendue comme la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, jouissant d'une certaine autonomie de décision (définie à partir des liens financiers). Sont pris en compte les liens financiers représentant une détention d'au moins 50% du capital d'une unité légale.

Les PME sont les entreprises de moins de 250 salariés, et présentant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros. Ces PME peuvent être des mono-unités légales ou bien se composer d'un ensemble d'unités légales dépendant d'une tête de groupe française ou étrangère. Lorsqu'une PME se compose de plusieurs unités légales (elle est alors qualifiée de PME « multi-unités légales »), les comptes sociaux des unités légales qui la composent sont agrégés pour définir l'« entreprise ».

Le secteur d'activité repose sur la nomenclature agrégée 2008, elle-même issue de la NAF révisée 2 définie par l'Insee. Dans le cas d'une entreprise multi-unités légales, le secteur est déterminé à partir d'un regroupement par secteur des unités légales. Le secteur retenu est celui des unités légales dont le poids dans l'entreprise est le plus important en matière de chiffre d'affaires, à condition que celui-ci excède 50%. Dans le cas contraire, le classement par secteur des différents « regroupements » d'unités légales est effectué sur le critère des effectifs, toujours à condition que le poids dépasse 50%. Sinon, on revient au classement par chiffre d'affaires, en retenant le secteur des unités dont la part est la plus forte.

Les doubles comptes ne sont pas neutralisés dans cette analyse. L'agrégation des comptes individuels d'unités légales induit en effet l'enregistrement de doubles comptes qui devraient être normalement retraités au niveau de chaque entreprise. Pour pouvoir être réalisé correctement, ce retraitement nécessiterait de disposer de tous les bilans de l'exercice 2020, ce qui n'est pas encore le cas au moment où l'étude PME est réalisée². Ces doubles comptes se rapportent notamment aux capitaux propres, à l'endettement financier et aux revenus ou charges financières intragroupes. Leur poids est néanmoins relativement limité dans le cas des PME, en raison du nombre limité d'unités légales constituant, en moyenne, l'entreprise.

¹ Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique », consultable sur le site Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr>

² Le lecteur pourra se reporter à l'étude annuelle réalisée en fin d'année 2021 pour l'ensemble des entreprises.



Annexe 3

Principales caractéristiques de l'échantillon étudié pour l'année 2020

TA1 Poids économique des PME en 2020, sur la base des données disponibles début juin 2021

(effectifs en milliers, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, endettement financier, endettement bancaire et capitaux propres en milliards d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ^{a)}	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
Ensemble	140 160	265 760	2 824	659	201	211	136	296
PME mono-unités légales	82 733	82 733	1 075	240	74	62	48	80
PME multi-unités légales	51 308	166 536	1 531	342	105	121	78	188
PME filiales de sociétés étrangères	6 119	16 491	218	76	22	28	10	29
<i>dont principaux secteurs :</i>								
Industrie manufacturière	20 149	42 266	573	111	39	34	21	63
Construction	22 946	40 718	430	76	29	15	11	27
Commerce	56 245	95 211	806	320	57	52	35	92
Transports et entreposage	5 823	10 353	181	27	11	10	7	10
Conseils et services aux entreprises	14 931	31 341	377	55	28	21	13	29

a) Le nombre d'unités légales correspond au nombre d'unités entrant dans le périmètre de la PME au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

Champ : PME non financières définies au sens de la LME.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

TA2 Répartition des PME en 2020

(en %)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ^{a)}	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
PME mono-unités légales	59	31	38	36	37	29	35	27
PME multi-unités légales	37	63	54	52	52	58	57	63
PME filiales de sociétés étrangères	4	6	8	12	11	13	7	10
<i>dont principaux secteurs :</i>								
Industrie manufacturière	14	16	20	17	19	16	16	21
Construction	16	15	15	11	14	7	8	9
Commerce	40	36	29	49	28	25	26	31
Transports et entreposage	4	4	6	4	5	5	5	3
Conseils et services aux entreprises	11	12	13	8	14	10	9	10

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

TA3 Valeurs moyennes pour chaque catégorie de PME

(en nombre et en milliers d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'unités légales ^{a)}	Effectifs permanents moyens	Chiffre d'affaires moyen	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
Ensemble	140 160	1,9	20	4 703	1 433	1 504	971	2 114
PME mono-unités légales	82 733	1,0	13	2 904	894	744	581	963
PME multi-unités légales	51 308	3,2	30	6 675	2 054	2 364	1 521	3 658
PME filiales de sociétés étrangères	6 119	2,7	36	12 482	3 522	4 550	1 627	4 722

a) Le nombre d'unités légales correspond au nombre d'unités entrant dans le périmètre de la PME au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

Champ : PME non financières définies au sens de la LME.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).



Annexe 4

Données comptables agrégées pour l'ensemble des PME de l'échantillon (2019-2020)

TA1 Compte de résultat agrégé pour l'ensemble des PME

(en % du chiffre d'affaires)

	2019	2020
Chiffre d'affaires	100,0	100,0
(+) Production stockée	0,1	0,0
(+) Production immobilisée	0,3	0,3
Production et vente de marchandises	100,4	100,4
(-) Coût d'achat des marchandises vendues	35,3	36,0
(-) Coût des matières consommées	11,8	11,4
(-) Achats et charges externes	22,7	22,4
Valeur ajoutée Banque de France	30,6	30,5
(+) Subventions d'exploitation	0,2	0,3
(-) Salaires, traitements et charges sociales	20,9	21,0
(-) Charges de personnel extérieur	1,4	1,3
(-) Impôts, taxes et versements assimilés	1,2	1,3
(+) Autres produits et charges d'exploitation	- 0,3	- 0,3
Excédent brut d'exploitation (EBE)	7,0	6,9
Excédent net d'exploitation	4,7	4,5
(+) Autres opérations hors exploitation	2,3	2,5
Excédent brut global	9,4	9,4
(-) Intérêts et charges assimilées	0,7	0,7
(-) Participation des salariés	0,1	0,1
(-) Impôt sur les bénéfices	1,2	1,2
Capacité d'autofinancement	7,4	7,4
(-) Dotations nettes aux amortissements et provisions	3,3	3,7
Capacité nette d'autofinancement	4,1	3,7
Résultat net comptable	4,6	4,4

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).



TA2 Bilan fonctionnel pour l'ensemble des PME

(en % du total du bilan)

	2019	2020
Actif – Emplois		
(1) Immobilisations incorporelles	8,4	8,0
(2) Immobilisations corporelles	39,3	37,9
(3) Biens financés par crédit-bail	2,4	2,2
(4) Autres actifs immobilisés	20,6	20,0
(=) Immobilisations	70,7	68,1
(1) Stocks	10,8	10,2
(2) Crédit interentreprises	3,4	3,0
(3) Autres créances et dettes d'exploitation	- 5,1	- 5,1
(=) Besoin en fonds de roulement d'exploitation	9,1	8,1
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	- 0,3	- 0,6
(1) Disponibilités	12,7	16,7
(2) Valeurs mobilières de placement	3,1	3,0
(3) Part à moins d'un an des créances sur le groupe et les associés	4,6	4,8
(=) Trésorerie à l'actif	20,5	24,4
Passif – Ressources		
Capitaux propres	42,8	41,5
Amortissements et provisions	29,1	28,9
(1) Obligations et assimilées	0,7	0,7
(2) Emprunts bancaires	13,6	16,3
(3) Crédit-bail	1,9	1,8
(4) Autres dettes	9,8	9,3
(=) Endettement stable	26,1	28,1
(1) Concours bancaires courants	1,4	1,0
(2) Part à moins d'un an du groupe et des associés	0,5	0,4
(=) Trésorerie de passif	1,9	1,5

Champ : PME non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

Note : Échantillon cylindré.

Source : Banque de France, base FIBEN (juin 2021).

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Alexandre Capony

Directeur de la publication

Gilles Vaysset

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

